



**Programme
pour l'eau et
l'assainissement**

Un partenariat international
pour aider les populations
défavorisées à avoir un accès
durable à des services d'eau
et d'assainissement améliorés

**Les opérateurs
indépendants de l'eau
potable et de
l'assainissement**

Commissariat à l'Énergie

Région de l'Afrique de l'Ouest
et du Centre

Séverine Champetier
Amadou Diallo



LIBRARY IRC
O Box 93190, 2509 AD THE HAGUE
Tel.: +31 70 30 689 80
Fax: +31 70 35 899 64
BARCODE:
O: 12411
824 9NCO 00



INSTITUT
DE LA BANQUE
MONDIALE



Deutsche Gesellschaft für Technische
Zusammenarbeit (GTZ) GmbH
pour le compte du
Ministère Fédéral Allemand
de la Coopération Economique
et du Développement

824-9NCO 00-18411

Le poids des opérateurs privés dans la filière Eau potable¹

Inexistant dans la production d'eau ...



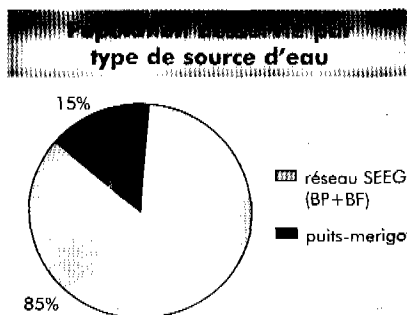
Depuis 1987, l'alimentation en eau de Conakry est assurée par la SONEG, société de patrimoine, et la SEEG, concessionnaire de l'exploitation du réseau de distribution.

Quelques associations locales ont toutefois installé leur propre réseau de bornes-fontaines raccordé à celui de la SEEG. Mais seule la SEEG assure la production d'eau. Il existe cependant des forages privés, à l'intérieur de quelques concessions de Conakry, réservés à l'usage de leur propriétaire.

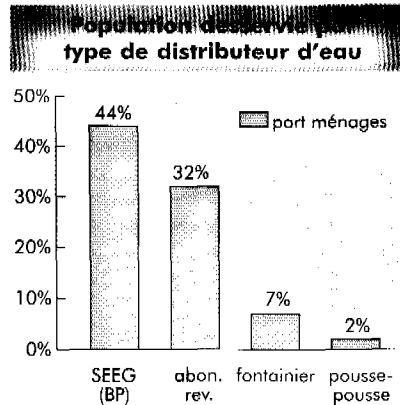
La présence d'eau en abondance (précipitations, cours d'eau, nappes souterraines) contribue au développement des sources d'approvisionnement non marchandes (eau de pluies, marigots, puits).

... mais essentiel dans sa distribution ...

Si près de 45% de la population enquêtée est directement raccordée au



¹ Taux de change avancé : 100 Francs Guinéens (Fg) = 50 FCFA = 0,50 FF



réseau de la SEEG, la plupart des habitants ont plutôt recours aux puits (malgré leur niveau de pollution) et/ou à des intermédiaires ayant accès au réseau (abonnés-revendeurs, fontainiers, pousse-pousses). Ces derniers touchent plus de 40% des ménages.

En l'absence de politique de développement des bornes-fontaines (seulement 120 bornes-fontaines en service), la revente d'eau à partir de branchement privé tend à se généraliser (elle est passée de 18% en 92 à 32% en 98).

... auprès des populations pauvres et aux revenus moyens

Le réseau de la SEEG, qui dessert 35 000 abonnés particuliers, ne touche qu'une couche privilégiée de la population. Les procédures administratives de branchements et les factures jugées parfois abusives découragent de nombreux usagers

potentiels. Et l'étendue limitée du réseau ne permet pas de répondre aux attentes.

Les opérateurs privés de l'eau interviennent principalement auprès des ménages pauvres de Conakry. Mais ils touchent également les populations aux revenus moyens, installés dans des quartiers neufs bâtis sur des espaces lotis non encore desservis par la SEEG.

Une faible part dans le chiffre d'affaires total du secteur mais de nombreux emplois

La SEEG représente l'essentiel du chiffre d'affaires global de la filière eau potable, mais les opérateurs privés représentent un poids bien plus important en terme d'emplois.


On dénombre environ 160 fontainiers dont près d'une quarantaine employés par ces associations concessionnaires de réseaux de bornes-fontaines, principalement composées de jeunes universitaires au chômage ainsi que de femmes et migrants.

Les abonnés-revendeurs sont surtout des personnes aux revenus moyens soucieuses d'équilibrer leur budget familial. La gérance de charrettes à bras est plutôt assurée par des ménagères, commerçants ou petits fonctionnaires dont certains emploient une vingtaine de personnes parmi les plus pauvres. Ces pousse-pousses sont le plus souvent de jeunes ruraux en quête d'un fonds de commerce.



Le poids considérable des opérateurs privés dans la filère Assainissement

Dans la construction ...

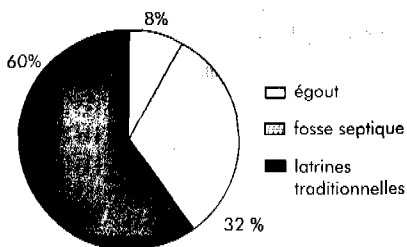
 Le réseau d'assainissement de Conakry, conçu en 1954, n'est pas opérationnel, faute d'entretien et de rénovation des installations. Pour l'évacuation des eaux usées et excréta, un embryon d'égouts caractérisé par des canalisations vétustes dessert une commune en centre ville. Des mini-réseaux autonomes sont également en fonction dans quelques cités.

Mais pour la majorité des ménages, l'évacuation des eaux usées se fait vers des puisards et les excréta sont collectés dans des dispositifs autonomes construits par des maçons spécialisés.

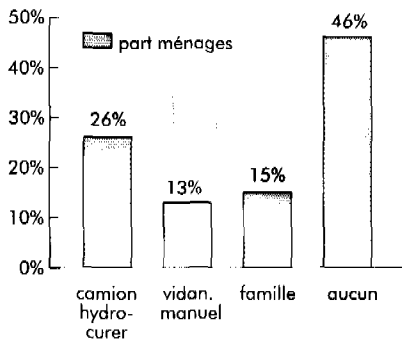
... et l'entretien des installations sanitaires

Près de la moitié d'entre eux n'ont pas encore effectué de vidange

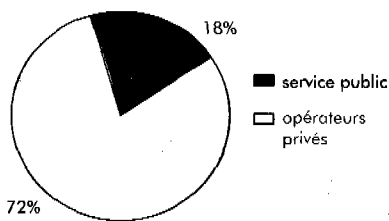
Population desservie par type d'équipement



Population desservie par les différents opérateurs



Part dans le chiffre d'affaires du secteur Assainissement

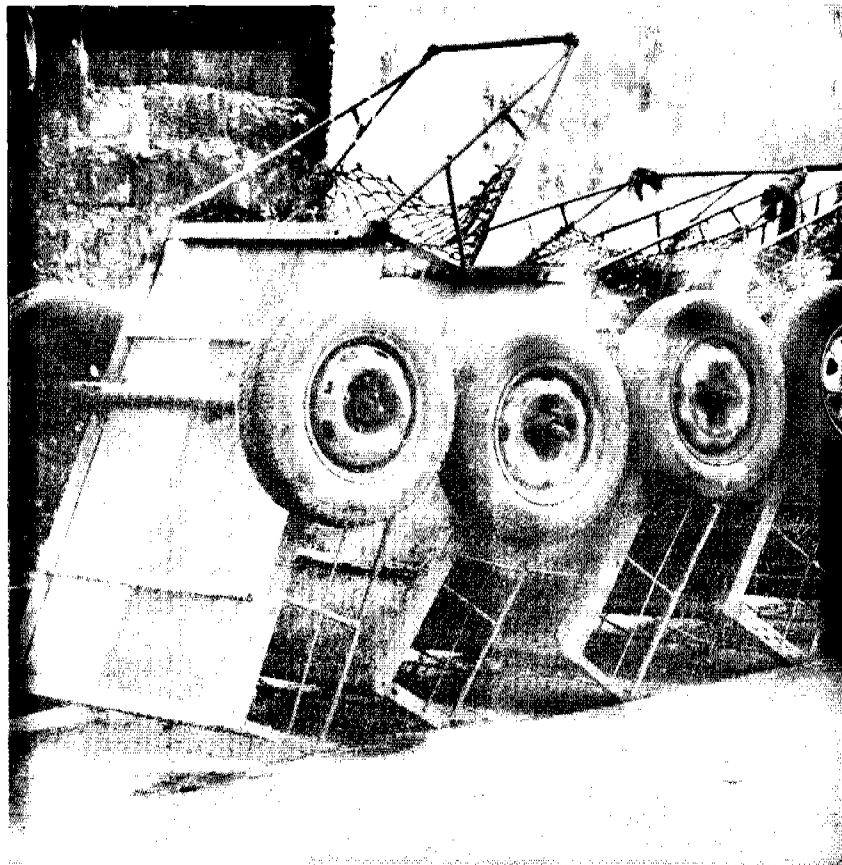


(installations sanitaires trop récentes). Plus de 15% des ménages mobilisent la main d'œuvre familiale (gratuite) pour la vidange de leur dispositif sanitaire.

Mais plus de 30% des familles font appel à des opérateurs privés (PME équipées de camions hydrocureurs ou vidangeurs manuels) contre moins de 10% au public (SPTD, Sapeurs Pompiers).

En terme de chiffre d'affaires et d'emplois

A cause du faible poids du service public dans le domaine de l'assainissement, l'activité des opérateurs privés génère de nombreux emplois, en particulier en faveur des femmes, des déflatés et des jeunes diplômés au chômage.



Une offre de service adaptée à la demande spécifique des populations non raccordées

Des opérateurs privés en relation directe avec leur clientèle

Opérateurs Eau potable	Types de services et zone d'intervention	Prix Fg/m ³	
Abonné revendeur	<ul style="list-style-type: none"> • vente d'eau au détail à partir d'un BP raccordé au réseau SEEG • fourniture d'eau potable de bonne qualité • surtout dans les quartiers dépourvus de BF 	2 500	<p>En marge du réseau de la SEEG, les ménages démunis dont les besoins restent modestes (40 à 80 l. par jour), mais aussi des ménages à revenus moyens, recourent à des opérateurs privés proposant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une eau potable de qualité pour l'alimentation (les plus démunis ont recours aux sources d'eau non marchandes pour leurs besoins domestiques) ; • une vente au détail pour une gestion quotidienne du budget familial ; • une livraison à domicile pour un gain de temps notable sur la corvée d'eau.
Gérant de BF	<ul style="list-style-type: none"> • vente d'eau au détail à partir de BF raccordée au réseau SEEG • fourniture d'eau potable de bonne qualité • dans les quartiers centraux et, dans une moindre mesure, périphériques 	1 250	
Concessionnaire réseau BF	<ul style="list-style-type: none"> • vente d'eau au détail aux BF d'un mini-réseau raccordé au réseau SEEG • fourniture d'eau potable de bonne qualité • dans les quartiers périphériques 	2 500	
Gérant de charrettes à bras	<ul style="list-style-type: none"> • vente d'eau à partir un BP raccordé au réseau SEEG, au détail pour les ménages, en grande quantité pour les pousse-pousses • fourniture d'eau potable de bonne qualité • location (20 000 Fg/mois) et/ou exploitation de charrettes à bras (et bidons) pour le transport d'eau • dans les quartiers dépourvus de BF 	2 500 1 250 pousse-pousses	
Pousse-pousse	<ul style="list-style-type: none"> • livraison d'eau à domicile en charrette à bras • fourniture d'eau potable bien conservée (bidon 20 l.) • dans les quartiers périphériques dépourvus de BF, et sur les marchés communaux 	5 000	

UNE INNOVATION PORTEUSE, LA CONCESSION DE RESEAUX DE BORNES-FONTAINES

Trois associations (de jeunes universitaires, femmes ou ressortissants) ayant un statut d'ONG ont installé leurs propres réseaux de bornes-fontaines raccordées au réseau de la SEEG. Elles sont propriétaires de leurs installations acquises grâce à des prêts consentis par des bailleurs de fonds.

Mais à l'image des autres fontainiers, ces concessionnaires rencontrent bien des difficultés avec l'entreprise monopoliste : pas de politique de développement des bornes-fontaines, tarif de facturation élevé, prix de vente imposé qui ne tient pas compte du nécessaire amortissement des équipements, accès difficile au fonds d'entretien, retard dans le paiement des ristournes.

UNE ACTIVITE GENERATRICE D'EMPLOIS, LA GERANCE DE CHARRETTES DE TRANSPORT D'EAU

A Conakry, la vente d'eau à partir d'un branchement privé est une pratique en plein développement, illégale mais tolérée par la SEEG qui tire avantage des grosses consommations au branchement privé. Face à une demande en eau croissante, des abonnés-revendeurs ont investi dans l'achat de charrettes à bras pour assurer le transport d'eau, pour environ 60 000 Fg par charrette et 15 000 Fg pour l'équiper de 15 bidons de 20 litres.

Tel est le cas d'El Hadj Mamadou Condé, progressivement devenu propriétaire de 20 charrettes, dont 16 sont en location à des tiers et 4 sont exploitées par des pousse-pousses travaillant pour son compte. Après avoir tenté différents métiers, il a investi ses fonds propres et réinvesti ses bénéfices dans cette activité particulièrement rentable, et génératrice d'emplois. La plupart des pousse-pousses sont de jeunes paysans en quête d'un capital pour un fonds de commerce.

Opérateurs	Types de services et zone d'intervention	Prix en Fg
Assainissement		
Constructeur de latrines	<ul style="list-style-type: none"> • construction de fosses et latrines par un maçon spécialisé 	500 000/fosse 200 000/latrines
Fabricant de sièges WC	<ul style="list-style-type: none"> • vente de sièges de WC par un maçon spécialisé 	7 500 à 10 000/siège
Vidangeurs manuels	<ul style="list-style-type: none"> • curage complet de latrines traditionnelles et fosses septiques, modèle adopté par les familles pauvres et à revenus moyens • vidange de nuit des latrines de familles nombreuses pour réduire les désagréments dus à la suspension de l'utilisation des latrines • enfouissement sur place des boues de vidange • paiement selon type de fosse et quartier • dans tous les quartiers, surtout en zone périurbaine 	50 000/fosse 30 000/latrines
PME de vidange	<ul style="list-style-type: none"> • vidange de grandes fosses avec un gros volume d'effluents liquides, modèle adopté par les familles nanties et les bâtiments collectifs • vidange liquide avec camion ordinaire (citerne 8 m³) ou complète avec hydrocureur (citerne 10-12 m³) • évacuation des boues de vidange • paiement au comptant • dans les quartiers centraux et périphériques lotis, accessibles par voie carrossable 	60 à 80 000
SPTD/ Sapeurs pompiers	<ul style="list-style-type: none"> • vidange de grandes fosses avec un gros volume d'effluents liquides, modèle adopté par les familles nanties et les bâtiments collectifs • vidange liquide avec camion ordinaire (citerne 6-8 m³) ou complète avec hydrocureur (citerne 8-10 m³) • évacuation des boues de vidange • paiement au comptant • dans les quartiers centraux et périphériques lotis, accessibles par voie carrossable 	40 à 60 000

En matière d'assainissement, la plupart des familles, équipées de dispositifs autonomes, dépensent en moyenne 50 000 Fg/an pour la construction et la vidange de leurs installations sanitaires.

L'activité de vidangeur manuel est répandue car ce dernier offre un service complet à un coût abordable par rapport à la prestation du camion vidangeur.

DES VIDANGEURS MANUELS AUX PME D'ASSAINISSEMENT, DES SERVICES COMPLEMENTAIRES ?

De nombreux vidangeurs manuels ont pris place sur le marché de l'assainissement. Ils offrent de façon informelle, seul ou en groupe, des prestations abordables aux ménages des quartiers périurbains. Dans le même temps interviennent des entreprises de vidange de fosses généralement performantes, mais au marché limité à cause du coût élevé de leur prestation.

La société « Poubelles de Conakry » fondée en 1994 par El Hadj Lamine Traoré est l'une des plus développées. A la tête de la société Traoré & Frères, cet entrepreneur représente ou participe à plusieurs sociétés commerciales (transport de containers et colis, vente de véhicules et pièces détachées d'occasion, bâtiments et travaux publics). Grâce à un prêt du PNUD de 40 000 000 Fc, il s'est lancé dans l'assainissement liquide, la gestion des ordures ménagères, la construction et l'exploitation de latrines publiques, le curage de caniveaux (avec 2 camions ordinaires et 4 hydrocureurs). En 4 ans, il a mobilisé près de 350 travailleurs dont 127 emplois fixes.

PUISATIERS, MAÇONS ET PLOMBIERS, UNE EQUIPE SPECIALISEE DANS L'ASSAINISSEMENT

La construction de latrines et fosses septiques dans cette ville en pleine expansion est un marché florissant qui emploie occasionnellement une grande variété d'artisans (maçons, puisatiers, ferrailleurs, plombiers, menuisiers, ...).

Ainsi l'équipe mixte de construction et vidange de latrines dirigée par Mamady Sano, comprend six ouvriers évoluant dans la filière du bâtiment. Cette équipe pluridisciplinaire a bénéficié d'une formation UNICEF leur permettant d'acquérir des compétences techniques et les notions élémentaires d'hygiène, puis d'un premier marché de construction de latrines publiques. Leur principale contrainte reste l'absence de considération sociale pour cette activité et des risques sanitaires. L'irrégularité du marché les oblige par ailleurs à d'autres activités.

Face à l'offre du service monopoliste

Un secteur Eau potable et Assainissement en mutation ...



Depuis 1987, l'alimentation en eau de Conakry est assurée par la SONEG, société de patrimoine, propriétaire des équipements et responsable de la planification des investissements, et la SEEG, concessionnaire de l'exploitation du réseau de distribution. La SEEG confie déjà l'exploitation des bornes-fontaines à des gérants recrutés sur proposition des maires de communes, et engagés

sur la base de contrat de gérance signé par elle, la commune et le fontainier.

Mais encore aucun opérateur privé n'a été choisi pour assurer la gestion des eaux usées de Conakry. Après le service communal, c'est aujourd'hui le Service Public de Transfert des Déchets (SPTD) qui effectue, sous tutelle du Gouvernorat, le suivi de la collecte et de l'évacuation des déchets quelle que soit leur nature, avec le concours du

service des Sapeurs Pompiers. Mais les lacunes et dysfonctionnements des sociétés publiques d'assainissement ont suscité la création des PME d'assainissement.

... mais un service encore insuffisant et inadapté

Face au développement anarchique des quartiers pauvres de Conakry, la SEEG

Types de services et zone d'intervention de la SEEG

Vente d'eau dans les quartiers centraux et dans certains quartiers périphériques :

- par BP aux ménages et administrations : abonnement, facturation bimestrielle, tarif à 3 tranches, facturation d'une consommation minimum de 20 m³ ;
- par BF aux fontainiers : contrat, facturation mensuelle, tarif unique.

Prix de vente en Fg/m³

Tarif à tranches au BP :
680 (0-10 m³/mois)
850 (11-30 m³/mois)
925 (>30 m³/mois)
Tarif unique à la BF :
1250 (830 après ristourne)

n'est pas en mesure de répondre à une demande pour un niveau de service souvent au-dessous du seuil de rentabilité fixé par son cahier des charges. La conduite qui alimente le centre ville de Conakry traverse ainsi paradoxalement une partie de ces quartiers, sans que ceux-ci ne soient raccordés.

Les ménages à faibles revenus sont particulièrement pénalisés par la politique tarifaire de la SEEG :

- au branchement privé, elle facture un minimum obligatoire de 20 m³ par bimestre (même en l'absence de consommation effective), soit une consommation journalière supérieure à la consommation réelle des ménages à revenus moyens ;

- à la borne-fontaine, elle offre au fontainier un prix de l'eau plus élevé que le tarif social. C'est l'usager qui en supporte le coût. Après paiement d'une caution de 100 000 Fg et des arriérés, le fontainier se contente de verser ses recettes hebdomadaires à la SEEG et reçoit une rémunération mensuelle sur la base d'une ristourne de 420 Fg/m³ d'eau vendu.

En matière d'assainissement, l'utilisation très limitée du réseau d'égouts ne fait l'objet d'aucune taxation.

Perspectives de développement de l'activité des opérateurs privés

Conakry, une presqu'île très peuplée



Cette presqu'île de 36 km de long et d'une largeur de 1 à 6 km (400 km²) a connu une urbanisation anarchique

DE L'EAU EN ABONDANCE, MAIS ... POLLUÉE ?

- D'importantes précipitations (+ 4 000 mm/an) surtout en juillet-août (50% du total des pluies),

- De nombreux cours d'eau,
- 2 nappes souterraines : l'une, superficielle (0-5 m), alimente des puits pollués, et l'autre, plus profonde, exploitée par forage, risque une contamination.

Ainsi se développent des sources d'approvisionnement non marchandes (marigots, puits) alors que le problème de l'assainissement liquide rend plus aiguë la question de la pollution.

suite à une croissance accélérée de sa population et à l'absence de schéma directeur d'urbanisme.

La ville compte aujourd'hui 1 200 000 habitants contre 102 000 en 1954, soit une population multipliée par 10 en quarante ans. Son extension rapide a suscité l'éclosion de quartiers périurbains dépourvus d'infrastructures de base, ainsi que la construction de quartiers neufs bâtis sur des espaces lotis mais non desservis par les réseaux d'eau et d'assainissement publics.

En 1997, 6,7% des ménages de Conakry se situent au-dessous du seuil de pauvreté et 0,3% de pauvreté extrême. Le problème de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement concerne surtout les populations rurales ou réfugiées particulièrement démunies des quartiers pauvres et des zones périurbaines. Mais il touche également les populations de quartiers neufs bâtis sur des espaces lotis non desservis par le service public.

D'un point de vue plus administratif, l'émergence de cinq communes

urbaines assumant certaines fonctions autrefois dévolues au Gouvernorat, pourrait occasionner des conflits de compétences, mais aussi amener une plus grande mobilisation des opérateurs privés locaux par les municipalités.

Et au-delà des contraintes, des opérateurs privés qui s'organisent

Le développement de l'activité des opérateurs privés est freiné par des contraintes externes :

- la politique de la SEEG pour les distributeurs d'eau : retard de paiement des ristournes et accès difficile au fonds d'entretien géré par la SEEG pour les gérants de bornes-fontaines ; absence de politique de développement de bornes-fontaines et prix de vente d'eau imposé sans prise en compte des charges (amortissement des équipements, rémunération du personnel) pour les concessionnaires de mini-réseaux ; tarif à 3 tranches et facturation bimestrielle pénalisante pour les abonnés-revendeurs...

- la concurrence du SPTD pour les camions vidangeurs confrontés à un coût élevé d'exploitation, et devant faire face aux prestations subventionnées du service public.

Mais également des contraintes internes liées à l'activité même, telles :

- des difficultés en gestion suite à des branchements clandestins et bidons mal étalonnés pour les fontainiers, ou des pertes d'eau, vols, accidents de circulation pour les gérants de charrettes ;

- des difficultés socio-sanitaires : conditions de travail pénibles pour les pousse-pousses et les vidangeurs manuels, manque de valorisation de ces métiers.

Les organisations rencontrées, embryonnaires (équipe de constructeurs de latrines et vidangeurs) ou déjà formalisées (ONG concessionnaire





d'un réseau, PME d'assainissement), illustrent cependant le dynamisme des opérateurs privés dans les secteurs Eau potable et Assainissement.

L'émergence de sorte de pool de compétences offrant l'ensemble des prestations attendues en matière d'assainissement, tout comme la complémentarité entre les différents types de vidangeurs, témoigne d'une organisation particulière de la filière. La société « Poubelles de Conakry » entend mettre en place un réseau de communes urbaines pour la vidange des latrines et l'évacuation des déchets solides, et réaliser une usine de recyclage des ordures. Cette initiative rend compte d'une prochaine organisation de la filière à l'échelle de plusieurs villes.

Dans le domaine de l'eau potable, le besoin est également manifeste de mutualiser les risques liés à l'activité de gérant de charrettes, négocier avec un partenaire comme la SEEG une tarification adéquate pour les abonnés-revendeurs, une plus grande responsabilisation des gérants de borne-fontaine dans leur rémunération et l'entretien des équipements, la concession de nouvelles extensions du réseau pour les associations concessionnaires de bornes-fontaines.

Quelques propositions

A l'issue de la Conférence de Bamako (25-29 septembre 1999), des représentants de la Guinée ont notamment avancé les priorités suivantes :

- Dans le secteur Eau, reconnaître officiellement les abonnés-revendeurs et réglementer la revente de proximité ; multiplier les bornes fontaines, étendre le réseau et redéfinir les critères de choix des fontainiers ; mettre en place une association de revendeurs d'eau (fontainiers, charretiers, revendeurs) et un cadre de concertation Associations, Société d'eau, collectivités ;

- Dans le secteur Assainissement, mettre en place un nouveau cadre institutionnel approprié, recruter un opérateur privé par appel d'offre et retirer aux services de l'État les tâches d'exécution, élaborer une réglementation spécifique ; former des artisans constructeurs de dispositifs autonomes, des artisans vidangeurs et des vidangeurs mécaniques ; construire une station de lagunage à Conakry et étudier le financement d'une seconde ; étudier la réalisation de sites intermédiaires de dépotage pour les vidangeurs manuels, et les tarifs applicables par zone de vidange.

Programme pour l'Eau et l'Assainissement

1818 H Street NW
Room F4K-172
Washington DC 20433
USA

Tél : +1 (202) 4739785
Fax : +1 (202) 5223313, 5223228
E-mail : info@wsp.org
Site Internet : <http://www.wsp.org>

Programme pour l'Eau et l'Assainissement - Afrique de l'Ouest et du Centre

Coin Booker Washington
Jacques Aka, BP1850
Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tél : (225) 22442227
Fax : (225) 22441687

Programme pour l'Eau et l'Assainissement - Afrique de l'Est et australe

Hillview Building,
P.O. Box 30577
Monrovia Street
Nairobi, Kenya
Tél : (254-2) 260300/260400
Fax : (254-2) 260386

Juin 2000

Le Programme pour l'Eau et l'Assainissement est un partenariat international qui vise à aider les populations défavorisées à avoir un accès durable à des services d'eau et d'assainissement améliorés. Les principaux partenaires financiers du programme regroupent les gouvernements australien, belge, canadien, danois, allemand, italien, japonais, luxembourgeois, norvégien, suédois, suisse, du Royaume-Uni, le Programme des nations Unies pour le Développement et la Banque mondiale.

Conçu et réalisé par Write Media
E-mail : writemedia@vsnl.com
Assistance linguistique : FITI Pvt Ltd
Imprimé à PS Press Services Pvt Ltd